

Paris 27 Avril 1921

6770

CONSEIL MUNICIPAL
DE PARIS

Cabinet du Syndic



Monsieur le Président,

Je tiens d'abord à m'excuser auprès de vous de ne pas vous avoir accusé réception plus tôt de votre lettre du 24 Avril, de laquelle j'ai retiré la somme de DEUX MILLE francs que la Marquise ARCONATI VISCONTI vous avait remise pour le Comité du monument Galliéni. Les souscriptions seront recueillies par la Ligue Maritime Française d'accord avec le Conseil Municipal et suivant le désir exprimé par la Marquise, son nom ne sera publié qu'autant que la liste de tous les souscripteurs sera publiée par la voie de la Presse. Par ce même courrier je vais accuser réception à la Marquise de cette somme et lui adresser les remerciements du Conseil tout entier pour sa générosité.

En ce qui concerne le monument dont il avait été question pour le Général Léman, nous avons, en effet, M. le Corbeiller et moi, retiré notre patronage à ceux qui s'étant mis à la tête du projet, que nous ne connaissions pas, ne nous avaient pas paru à l'abri de tout soupçon et, si la

Monsieur le Président Raymond POINCARE,
26, rue Marbeau

t.s.v.p

question revenait à l'étude et d'une façon sérieuse pouvant donner toute sécurité aux souscripteurs, je ne manquerai pas de vous en prévenir.

Veillez bien présenter mes respectueux hommages à Madame Poincaré et agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Syndic,

